



INFO SV N°14

24/03/2015

ZIT LE VERNET



Suite au crash de l'A320 de Germanwings dans le massif des Trois Evêchés (proximité du Col d'Allos), une Zone Interdite Temporaire a été établie par NOTAM dans un rayon de 10NM autour du site de l'accident. Cette zone inclue l'aérodrome de Barcelonnette.

Outre le respect de cette ZIT, nous invitons les membres de l'ACRL à éviter les vols dans la zone Gap / Dignes / Barcelonnette (Vallée de l'Ubaye, Vallée d'Allos) dans les jours à venir de manière à ne pas interférer avec les opérations de police et d'enquête dans la région, ainsi qu'à éviter le fort trafic hélicoptère que cela engendre.

Au-delà de la réglementation, nous comptons sur le bon sens de nos membres dans ces circonstances tragiques.